

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 29 NOV 2017

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

017-1319

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le(s) candidat(s) précédemment placé(s) sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de dix (10) élèves Instructeurs de Jeunesse et d'Education Permanente, session 2017, est déclaré admis en remplacement de candidat(s) défaillant(s).

Ce sont :

**INSTRUCTEURS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION PERMANENTE**

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TAMINI MAWE ABDIAS	65074	B7405340	10/11/94

Arrêté la présente liste à 1 admis.

**DEFAILLANT(S)**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
3°	FAYAMA MAKADJIERMI	000333	B2628392	24/12/85

Arrêté la présente liste à 1 nom(s).

Le(s) candidat(s) déclaré(s) admis est invité à prendre attache avec l'Institut des Sciences, du Sport et du Développement Humain (ISSDH) dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**Souleymane LENGANE**